

## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 7 octobre 2014 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4<sup>e</sup> Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents : M.M. Christian Baril maire  
Daniel Demers conseiller siège #1  
Fernand Bédard conseiller siège #3  
M<sup>me</sup> Andréanne Auger conseillère siège #4  
M. René Caron conseiller siège #5  
M<sup>me</sup> Claudette Fournier conseillère siège #6

Est absente : M<sup>me</sup> Lorraine Séguin conseillère siège #2

Les membres présents forment le quorum.

**Assiste également à cette séance :** M<sup>mes</sup> France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M<sup>me</sup> France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

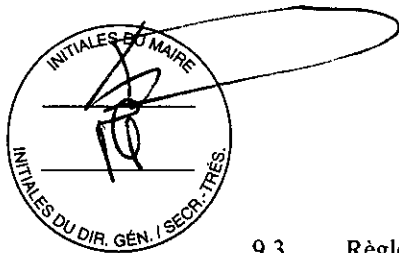
Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.  
**RÉSOLUTION #2014-10-336**

M<sup>me</sup> Andréanne Auger propose d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

8.3.3 Prolongement des travaux – 3 terrains, tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2014 :
  - 3.1 Approbation;
  - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. AVIS DE MOTION
  - 5.1 Règlement – Projet de règlement fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2015;
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
  - 6.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
  - 6.2 Le Nouvelliste – Abonnement;
  - 6.3 Prime de disponibilité versée aux directeurs à temps partiel – OH;
  - 6.4 Représentante de la municipalité – Le Groupement forestier de Nicolet-Yamaska inc.;
7. GESTION FINANCIÈRE :
  - 7.1 Présentation des comptes;
8. HYGIÈNE DU MILIEU :
  - 8.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
  - 8.2 Stations de pompage SP1 et SP2 - Réparation de pompes;
  - 8.3 Projet 18e Avenue et rue Poisson :
    - 8.3.1 Prolongement du réseau d'aqueduc et égout domestique;
    - 8.3.2 Contrôle qualitatif des matériaux – Soumission;
  - 8.4 Demande de branchement à l'aqueduc;
  - 8.5 Entente « Système de l'assainissement des eaux usées » :
    - 8.5.1 Réunion – 23 septembre;
    - 8.5.2 Contrat de déneigement – Station d'épuration;
  - 8.6 Gestion de matières résiduelles 2015-2019;
9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
  - 9.1 Rapport de permis émis en septembre 2014;
  - 9.2 Règlement # 118-2014 modifiant le plan d'urbanisme # 95-2012 – Avis de motion et adoption du 1<sup>er</sup> projet;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- 9.3 Règlement # 119-2014 modifiant le règlement de zonage d'urbanisme # 96-2012 - Adoption du 1<sup>er</sup> projet;
- 9.4 Inspection régionale;
10. LOISIRS ET CULTURE :
  - 10.1 Comité des loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent :
    - 10.1.1 Prêt du chalet des sports et salle;
    - 10.1.2 Demande d'aide financière ;
  - 10.2 Demande de commandite – Cercle des Fermières de Deschaillons;
  - 10.3 Réseau BIBLIO – Rencontre d'automne 2014;
  - 10.4 Salle municipale – Conciergerie;
11. QUESTIONS DIVERSES;
12. PÉRIODE DE QUESTIONS;
13. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

### 3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2014

#### 3.1 Approbation RÉSOLUTION #2014-10-337

Sur proposition de M. Fernand Bédard, le procès-verbal de la séance du 2 septembre 2014 est approuvé et adopté à l'unanimité des conseillers présents avec dispense de lecture.

#### 3.2 Suites

- Les Chevaliers de Colomb ont fait un don de 500 \$ pour la réfection du calvaire.  
**Demande d'aide financière – Conseil de la Fabrique**  
**RÉSOLUTION #2014-10-338**

Il est proposé par M. Fernand Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande soit adressée au conseil de la Fabrique pour aider à défrayer les coûts de la réfection du calvaire.

- **Travaux d'inspection - Bornes d'incendie**

Lors de la séance de 2 septembre 2014, une erreur s'est glissée dans la résolution pour l'octroi des travaux d'inspection des bornes d'incendie. Une nouvelle résolution est adoptée.

#### **RÉSOLUTION #2014-10-339**

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer, pour une période de 5 ans, à Aqua Data inc., les travaux d'inspection des bornes incendie permettant d'évaluer la capacité hydraulique de chacune au coût unitaire de 20 \$ plus les taxes applicables, tel que détaillé à leur offre de service.

Des frais de déplacement sont également facturés. (Il y a possibilité de partager les frais de déplacement avec les municipalités de Fortierville et Sainte-Cécile-de-Lévrard.)

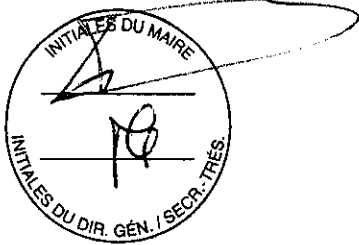
### 4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, M<sup>me</sup> France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 7 octobre 2014 et répond aux questions des membres du conseil.

### 5. AVIS DE MOTION

#### 5.1 Règlement – Projet de règlement fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2015 RÉSOLUTION #2014-10-340

Avis est donné par M<sup>me</sup> Claudette Fournier qu'il sera déposé pour adoption à une séance subséquente du Conseil, un règlement ayant pour objet de fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2015.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 6.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

M. Christian Baril, maire, fait un bref suivi des dossiers traités à la MRC de Bécancour.

- Embauche du nouveau directeur;
- Service d'inspection régionale;
- Régionalisation des plans de mesures d'urgence.

#### 6.2 Le Nouvelliste - Abonnement

##### RÉSOLUTION # 2014-10-341

Considérant que le quotidien « Le Nouvelliste » de Trois-Rivières propose plusieurs articles intéressants pour notre municipalité;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité s'abonne au quotidien « Le Nouvelliste » pour une période d'un an, du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2015, au montant de 225,96 \$ plus les taxes applicables.

#### 6.3 Prime de disponibilité versée aux directeurs à temps partiel - OH

##### RÉSOLUTION # 2014-10-342

Considérant que la direction de la Société d'habitation du Québec (SHQ) autorise au directeur d'Office d'habitation occupant un emploi à temps partiel (100 logements et moins) :

- Le versement d'une prime de disponibilité, le montant variant selon la taille de l'Office;
- Une banque de dix heures (25 \$ de l'heure) pour favoriser le réseautage et encourager la participation des directeurs aux séances de formation et aux rencontres autorisées par la SHQ;
- Une banque 5 heures par année pour le traitement des demandes de logements;

Il est proposé par M. Fernand Bédard et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement supplémentaire de 1375 \$ à la directrice pour l'année 2014 soit :

- |  |         |
|--|---------|
| - Prime de disponibilité:                  | 1000 \$ |
| - Banque d'heures - Formation:             | 250 \$  |
| - Banque d'heures – Traitement de demande: | 125 \$  |

#### 6.4 Représentante de la municipalité – Le Groupement forestier de Nicolet-Yamaska inc.

##### RÉSOLUTION # 2014-10-343

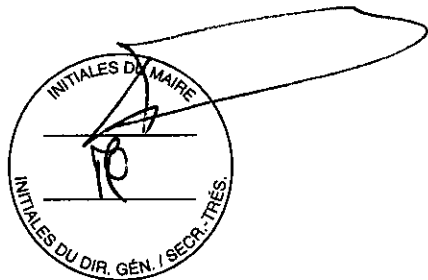
Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M<sup>me</sup> France Grimard, directrice générale, pour représenter la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, auprès du Groupement forestier de Nicolet-Yamaska inc. et pour signer tous les documents en relation avec ledit groupement.

### 7. GESTION FINANCIÈRE

#### 7.1 Présentation des comptes

##### RÉSOLUTION #2014-10-344

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité, les chèques numéros 2014 00 469 à 2014 00 522 inclusivement ainsi que les rémunérations effectuées par dépôts directs, tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2014-010, pour un total de 115 814,55 \$.



## Municipalité de Deschailions-sur-Saint-Laurent

### 8. HYGIÈNE DU MILIEU

#### 8.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de septembre 2014 est de 323,5 m<sup>3</sup> (77 177 gallons impériaux).

#### 8.2 Station de pompage SP1 et SP2 - Réparation RÉSOLUTION #2014-10-345

Considérant qu'un mandat pour le service préventif des pompes aux stations de pompage #1 et #2 a été donné à la firme « Les Pompes R. Fontaine » en septembre dernier;

Considérant l'évaluation des coûts reçue de la dite firme pour l'entretien des pompes :

SP1 - Pompe 1 :	1962,50 \$ plus la réinstallation plus les taxes
SP1 - Pompe 2 :	2581,10 \$ plus les taxes applicables
SP2 - Pompe 2:	5116,72 \$ plus les taxes applicables
Total :	9660,32 \$

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour la réparation des pompes aux stations de pompage SP1 et SP2 pour un montant total de 9660,32 \$ plus les taxes applicables, auprès de la firme « Les Pompes R. Fontaine ». Des frais s'ajouteront pour la réinstallation de la pompe 1 à la station SP1.

#### 8.3 Projet 18<sup>e</sup> Avenue et rue Poisson

##### 8.3.1 Prolongement du réseau d'aqueduc et égout domestique RÉSOLUTION #2014-10-346

Considérant que le projet d'installation d'un réseau pluvial et réfection de la chaussée dans une partie de la 18<sup>e</sup> Avenue et rue Poisson est en cours;

Considérant les conduites d'aqueduc et d'égout domestique de la 18<sup>e</sup> avenue se terminent à environ 18 mètres avant la fin des nouvelles installations d'égout pluvial;

Considérant qu'un projet de développement domiciliaire est prévu au sud de la 18<sup>e</sup> Avenue;

Considérant la soumission, datée du 2 octobre 2014, reçue de l'entrepreneur Construction Lemay inc. pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout domestique au montant de 15 565 \$ plus les taxes applicables;

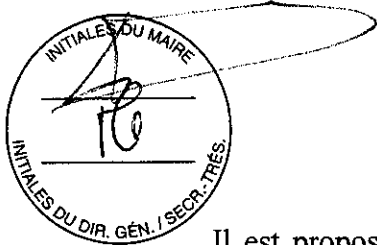
Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de l'entrepreneur Construction Lemay inc., au montant de 15 565 \$ plus les taxes applicables, pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et égout domestique dans le 18<sup>e</sup> Avenue.

##### 8.3.2 Contrôle qualitatif des matériaux - Soumission RÉSOLUTION #2014-10-347

Considérant que dans le cadre du projet 18<sup>e</sup> Avenue et rue Poisson, des travaux de contrôle qualitatif des matériaux doivent être exécutés;

Considérant les 2 soumissions reçues;

- Groupe Qualitas inc. : 6838,00 \$ plus les taxes applicables
- LVM : 7065,75 \$ plus les taxes applicables



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est proposé par M<sup>me</sup> Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services du plus bas soumissionnaire le Groupe Qualitas inc., pour les travaux de contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet 18<sup>e</sup> Avenue et rue Poisson, pour un montant de 6838 \$ plus les taxes applicables.

### **8.3.3 Prolongement des travaux – 3 terrains** **RÉSOLUTION #2014-10-348**

Considérant que le projet d'installation d'un réseau pluvial et réfection de la chaussée dans une partie de la 18<sup>e</sup> Avenue et rue Poisson est en cours;

Considérant qu'un projet de développement domiciliaire est prévu au sud de la 18<sup>e</sup> Avenue;

Considérant qu'à la municipalité nous possédons qu'un terrain de disponible pour permettre de nouvelles constructions;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une soumission à l'entrepreneur Construction Lemay inc. pour le prolongement des réseaux d'aqueduc, d'égout domestique et d'égout pluvial ainsi que le pavage de la chaussée pour permettre à la municipalité d'avoir 3 terrains de disponibles pour la construction de nouvelles maisons au sud de la 18<sup>e</sup> avenue. La soumission doit être présentée de façon à identifier le coût du pavage individuellement afin de permettre une meilleure prise de décision.

### **8.4 Demande de branchement à l'aqueduc** **RÉSOLUTION #2014-10-349**

Considérant qu'une demande de raccordement au réseau municipal d'aqueduc a été déposée par M<sup>me</sup> Reine Houde pour une nouvelle cabane à sucre située sur le lot 206;

Considérant que tous les frais encourus pour effectuer les travaux de raccordement au réseau municipal sont facturés au demandeur, et ce, jusqu'à un maximum de deux mille dollars (2 000 \$);

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le branchement au réseau d'aqueduc pour la cabane à sucre située sur le lot 206.

### **8.5 Entente « Système de l'assainissement des eaux usées**

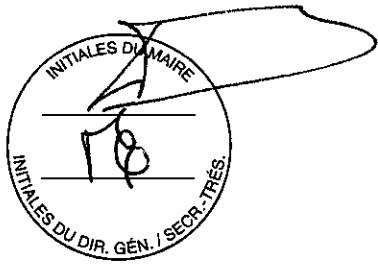
#### **8.5.1 Réunion – 23 septembre**

Le comité consultatif du système en commun d'assainissement des eaux usées a tenu une réunion le 23 septembre dernier. Il fut question des sujets mentionnés ci-dessous :

- La répartition des coûts d'exploitation pour l'année 2014;
- États financiers 2013;
- L'état des revenus et dépenses au 31 août 2014;
- Le budget 2015;
- Le contrat de déneigement de la voie d'accès à la station d'épuration;
- Vidange de boue;
- Phospore;
- Formation – Nouvelles exigences.

#### **8.5.2 Contrat de déneigement – Station d'épuration** **RÉSOLUTION #2014-10-350**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder à Construction Pérusse inc. le contrat de déneigement de la saison hivernale 2014-2015 de la station d'épuration au coût de 1308 \$ plus les taxes applicables tel que détaillé à son offre de service datée du 1<sup>er</sup> octobre 2014.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### **8.6 Gestion des matières résiduelles 2015-2019** **RÉSOLUTION #2014-10-351**

Considérant que la Municipalité de Lotbinière a été mandatée pour procéder à un appel d'offres public pour le service de gestion des matières résiduelles pour les municipalités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Leclercville, Lotbinière, Parisville, Saint-Antoine-de-Tilly, Sainte-Croix, Sainte-Françoise et Villeroy, et ce, couvrant une période de :

- Un (1) an, du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015;
- Trois (3) ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017;
- Cinq (5) ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2019;

Considérant qu'une soumission conforme a été reçue : Gaudreau Environnement inc.;

Sur proposition de M. René Caron il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer à Gaudreau Environnement inc. le contrat de gestion des matières résiduelles pour la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent pour une période de 5 ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et se terminant le 31 décembre 2019. Le contrat est accordé au coût de 330 342,30 \$ incluant les taxes applicables.

Il est de plus résolu que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer les documents relatifs à ce contrat.

## **9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **9.1 Rapport des permis émis en septembre 2014**

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 15 permis ont été émis au cours du mois de septembre 2014, pour un montant de 214 600 \$.

### **9.2 Règlement # 118-2014 modifiant le plan d'urbanisme # 95-2012 – Avis de motion et adoption du 1<sup>er</sup> projet** **RÉSOLUTION #2014-10-352**

#### Avis de motion

Avis de motion est donné par M<sup>me</sup> Claudette Fournier à l'effet qu'un règlement est présenté pour modifier le plan d'urbanisme #095-2012, afin d'ajuster certaines dispositions inadéquates.

#### Adoption 1<sup>er</sup> projet

Considérant que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a adopté le 5 juin 2012 sa nouvelle réglementation d'urbanisme;

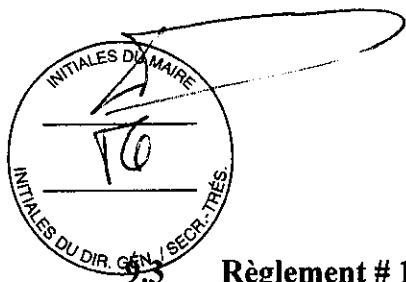
Considérant que la réglementation d'urbanisme actuelle doit être ajustée afin de permettre l'implantation de projets qui seraient profitables et désirables sur son territoire;

Considérant que le conseil souhaite apporter des modifications au plan d'urbanisme actuel afin d'ouvrir de nouvelles possibilités de développement dans certains secteurs;

Considérant qu'une copie du règlement numéro 118-2014 a été remise aux membres du conseil le 1<sup>er</sup> octobre 2014 conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q. c.C 27.1) pour fin de dispense de lecture lors de son adoption;

Considérant que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adopte le projet de règlement numéro 118-2014 concernant le plan d'urbanisme tel que modifié.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### Règlement # 119-2014 modifiant le règlement de zonage d'urbanisme # 96-2012 – Adoption du 1<sup>er</sup> projet

RÉSOLUTION #2014-10-353

Considérant que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a adopté le 5 juin 2012 sa nouvelle réglementation d'urbanisme;

Considérant que la réglementation d'urbanisme actuelle doit être ajustée afin de permettre l'implantation de projets qui seraient profitables et désirables sur son territoire;

Considérant que le conseil souhaite apporter des modifications au règlement de zonage actuel afin d'ouvrir de nouvelles possibilités de développement dans certains secteurs;

Considérant qu'une copie du règlement numéro 119-2014 a été remise aux membres du conseil le 1<sup>er</sup> octobre 2014 conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q. c.C 27.1) pour fin de dispense de lecture lors de son adoption;

Considérant que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adopte le projet de règlement numéro 119-2014 concernant le zonage tel que modifié.

#### 9.4 Inspection régionale

RÉSOLUTION #2014-10-354

Considérant que le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Bécancour est entré en vigueur le 18 décembre 2007;

Considérant que le regroupement des services municipaux d'inspection est une action identifiée au plan d'action de la MRC de Bécancour relatif à la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de développement révisé;

Considérant que la MRC de Bécancour envisage la mise sur pied d'un service d'inspection régionale fusionné avec le service de l'aménagement du territoire de manière à répondre adéquatement aux besoins des municipalités et des contribuables;

Considérant qu'une offre de service a été présentée au conseil des maires de la MRC lors d'une rencontre de travail tenue le 3 septembre 2014;

Considérant que ladite offre a également été exposée aux directions générales des municipalités intéressées par le service d'inspection régionale, le 22 septembre 2014;

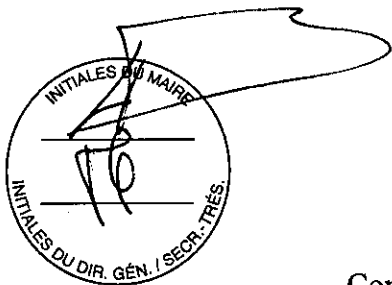
Considérant que ladite offre dévoilait les coûts liés à l'embauche d'une nouvelle ressource;

Considérant que les montants estimés seront revus suite aux échanges entre les municipalités et la MRC;

Considérant que les coûts révisés seront présentés aux directions générales lors de la rencontre de démarrage;

Considérant que ladite rencontre se tiendra au courant du mois d'octobre avec les directions générales intéressées pour fixer, la date d'entrée en poste de l'inspecteur, les méthodes de travail, les tâches assumées par les municipalités et la MRC, l'horaire de travail et le partage de celui-ci entre les municipalités et finalement, pour harmoniser le coût des différents permis;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil de la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent :



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- Confirme, suite aux présentations de l'offre de service, son intention d'adhérer au service d'inspection régionale;
- Demande à la MRC le dépôt de l'offre de service révisée, incluant les coûts et le résultat des discussions tenus lors de la rencontre de démarrage.

### 10. LOISIRS ET CULTURE

#### 10.1 Comité des loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

##### 10.1.1 Prêt du chalet des sports et salle RÉSOLUTION #2014-10-355

Considérant que le comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » organise à tous les mois d'octobre la fête d'automne;

Considérant que ledit comité demande :

- Le prêt du chalet des sports du 1 au 18 octobre, pour intégrer une maison hantée lors de l'évènement;
- Le prêt de la salle municipale pour la journée du 18 octobre;

Il est proposé par M. Fernand Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter le chalet des sports et la salle municipale au comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » pour les activités relatives à la fête d'automne.

Il est également résolu de préciser que l'entretien et le ménage du site après la fête soient sous la responsabilité du comité.

##### 10.1.2 Demande d'aide financière RÉSOLUTION #2014-10-356

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une aide financière au montant de 600 \$ pour permettre le bon déroulement de l'activité fête d'automne.

#### 10.2 Demande de commandite – Cercle des Fermières de Deschaillons RÉSOLUTION #2014-10-357

Considérant que le Cercle des Fermières de Deschaillons demande une aide financière de 500 \$ pour leur marché des Artisans de Deschaillons qui se déroule la fin de semaine du 1<sup>er</sup> et 2 novembre;

Considérant que le marché des Artisans apporte une belle visibilité à notre municipalité;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une aide financière de 500 \$ au Cercle des Fermières de Deschaillons afin de de les aider à payer les coûts de publicité relatifs à l'évènement le Marché des Artisans édition 2014.

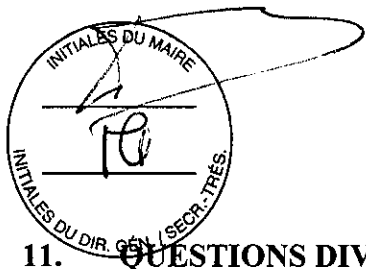
#### 10.3 Réseau BIBLIO – Rencontre d'automne 2014 RÉSOLUTION #2014-10-358

Sur proposition de M. René Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la participation de 3 bénévoles et d'un membre du conseil, à la rencontre d'automne du réseau BIBLIO CQLM qui se tient le 18 octobre prochain, au Collège Lafleche de Trois-Rivières au coût de 25 \$ par personne, dîner inclus. Les frais de transport sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

#### 10.4 Salle municipale - Conciergerie

La directrice générale dépose la lettre de démission du concierge de la salle municipale, M. Michel Germain.





11. **QUESTIONS DIVERSES**

- Chien en liberté;
- Fleurons du Québec - Cérémonie de Dévoilement 2014  
**RÉSOLUTION #2014-10-359**  
Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la participation d'une personne à la cérémonie de Dévoilement 2014 des Fleurons du Québec, le jeudi 30 octobre prochain à 18 h, au Marriott Château Champlain de Montréal. Les frais de déplacement sont payables sur présentation des pièces justificatives.
- Offices de Tourisme – Suivi des demandes d'offre de services;
- Avis de motion – Stationnement - Côte du Quai;  
**RÉSOLUTION #2014-10-360**  
Avis est donné par M. Daniel Demers, qu'il sera déposé, pour adoption à une séance subséquente du Conseil, un règlement ayant pour objet le stationnement de la côte du Quai.
- Demande d'un propriétaire pour se collecter au réseau d'égout;
- Antenne – Réseau;
- Départ du conseiller M. Fernand Bédard.

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

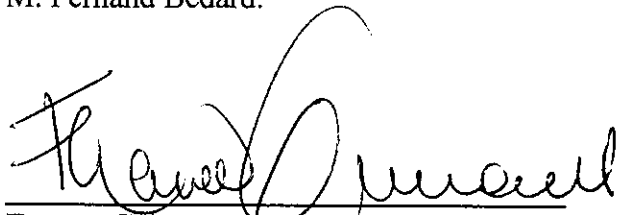
Les membres répondent aux questions et prennent note des opinions émises par les citoyens sur le sujet suivant :

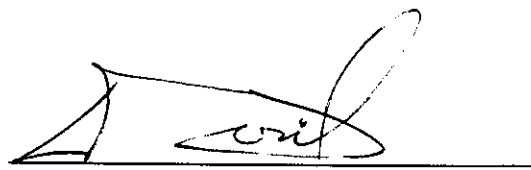
- Concierge;
- Chiens;
- Égouts.

13. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION #2014-10-361**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h 36 sur proposition de M. Fernand Bédard.

  
France Grimard  
directrice générale et secrétaire-trésorière

  
Christian Baril  
maire